

Paris, le 23 septembre 2024



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission nationale
indépendante de
reconnaissance et de
réparation des préjudices
subis par les Harkis et les
autres personnes
rapatriées d'Algérie
(CNIH)

La Présidente

Le Secrétaire de séance

**Procès-verbal de la commission réparation restreinte
de la CNIH**

Le 23 septembre 2024 s'est réunie la Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie sous la présidence de Françoise Dumas.

Etaient présents à cette réunion les membres de la commission ainsi que le représentant de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) mentionnés dans l'annexe 1.

A l'occasion de cette réunion, la commission a statué sur :

- **381 dossiers** ont été présentés ;
- **280 dossiers** assortis d'un avis favorable de l'ONaCVG conformément à la liste jointe en annexe 2 pour un montant total de réparation s'élevant à **2 096 000 euros** ;
- **101 dossiers** assortis d'un avis défavorable ;
- **25 recours gracieux** assortis d'un avis favorable correspondant à un montant de **150 000 euros**.

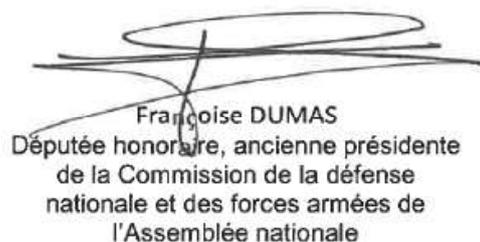
Ces **381 dossiers** dont ces **25 recours gracieux** ont été validés et peuvent donc faire l'objet d'un paiement.

Le secrétaire de séance



Denis MONDON
Avocat général honoraire

La Présidente



Françoise DUMAS
Députée honoraire, ancienne présidente
de la Commission de la défense
nationale et des forces armées de
l'Assemblée nationale

Copie :

Mme la directrice générale de l'ONaCVG

Hôtel de Castries
72 rue de Varenne
75007 Paris